

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE GÉNÉRAL: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullior, & Co place de la Bourse, 9; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madelaine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 23, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 49, 2 49, 4 58, 5 38, 8 43, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15, Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 45, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02, Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 43, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS

DU 9 MARS

3 0/0	60 35
4 1/2	84 75
Emprunt 1872 (5 0/0)	94 70
Emprunt 1871	94 75
DU 10 MARS	
3 0/0	60 30
4 1/2	84 60
Emprunt 1872 (5 0/0)	94 50
Emprunt 1871	94 50

ROUBAIX, 10 MARS 1874

BULLETIN DU JOUR

Dans la séance d'hier M. Pouyer-Quertier a combattu le projet d'impôt sur la petite vitesse. Il craint que cet impôt ne favorise les transports des lignes étrangères au détriment des lignes françaises. L'orateur croit que l'affranchissement des marchandises en transit est impossible dans la pratique.

M. Pouyer-Quertier croit qu'il serait préférable de remplacer l'impôt sur les transports par une augmentation des droits sur les portes et fenêtres et sur les valeurs locatives.

M. Magne a déclaré qu'on était enfermé dans le dilemme du déficit ou de l'équilibre. Il a engagé l'Assemblée à ne pas faiblir dans l'accomplissement de sa mission, qui consiste à rétablir les finances de l'Etat. M. Raymond a répondu à M. Magne; il pense que l'impôt proposé ne donnera pas les résultats attendus. La proposition de M. Pouyer-Quertier concernant les contributions mobilières n'a pas été prise en considération. L'article 28 relatif à l'impôt sur la petite vitesse a été adopté par 304 voix contre 325.

Le conseil supérieur de la guerre examine en ce moment le projet de loi relatif à la composition des cadres du corps de troupes dont la rédaction vient d'être arrêtée par la commission parlementaire de l'armée. Le conseil se réunit tous les jours, et le projet ne tardera pas à être soumis à l'Assemblée.

La Commune fait école. Les intransigeants de Carthagène ne sont plus les seuls qui aient initié en couvrant leur déroute par l'incendie. Voici que les émeutiers de Pesth qui, après avoir vainement essayé de troubler la ville, à propos de l'emprisonnement d'un garçon boucher, ont profité des ténèbres de la nuit pour mettre le feu à l'Hôtel-de-Ville. Les pompiers accourus ont été chassés à coups de pierre et les flammes ont dévoré l'édifice.

Voilà des errements qui nous menaçaient d'un véritable retour à la barbarie si les honnêtes gens n'y mettaient bon ordre.

Aujourd'hui mardi, aura lieu au palais de l'Institut, une importante séance de l'Académie française; elle sera consacrée à l'incident Ollivier et à l'examen des mesures qu'il comporte. On s'attend à un débat fort vif.

Une correspondance fondée récemment sous le titre de *Correspondance royaliste et catholique de l'Union de la presse de province*, a cru devoir initier le public à ce qui se serait passé dans l'entrevue qui eut lieu le 21 novembre dernier à Versailles, entre M. le comte de Chambord et quatre députés de la droite.

A en croire l'auteur de la correspondance, ces messieurs auraient été sévèrement réprimandés par M. le comte de Chambord à propos du vote du 19 novembre.

Nous recevons communication de deux lettres écrites à ce sujet par M. de Cazenove de Pradines, la première adressée à l'auteur de la correspondance en question, la seconde au rédacteur en chef de *l'Espérance du Peuple*, qui aurait reproduit cette correspondance.

Voici ces lettres :

Monsieur,
Je lis dans votre correspondance du 6 mars 1874, des détails qu'il m'est impossible de ne pas rectifier, sur l'audience que M. le comte de Chambord m'a fait l'honneur de m'accorder, ainsi qu'à MM. de La Rochette, de Carayon-Latour, et Lucien Brun, le 21 novembre dernier.

Tout est inexact dans ce récit, tout, sauf un seul point : c'est que nous avons été introduits par M. le comte E. de Montli qui a été l'unique témoin de cet entretien. Il s'associerait au besoin, je vous l'affirme, à l'absolu démenti que je donne au narrateur mensonger, qui le premier, a fait courir ces bruits dont la persistance a trompé votre bonne foi.

Je compte sur votre loyauté pour obtenir l'insertion de cette lettre dans votre plus prochaine correspondance et je vous prie de recevoir, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

E. CAZENOVE DE PRADINES.
Député du Lot-et-Garonne.

Versailles, le 8 mars 1874.
A Monsieur Emerand de la Rochette, rédacteur en chef de *l'Espérance du Peuple* à Nantes.

Mon cher Monsieur,
Je viens demander à votre amitié de vouloir bien insérer dans *l'Espérance du Peuple*, la lettre ci-jointe que je viens d'adresser au directeur de la correspondance de la *Presse catholique et légitimiste de province*.

Cette lettre est motivée par un récit de l'entretien que monsieur le comte de Chambord a daigné accorder à MM. de la Rochette, Lucien Brun, de Carayon-Latour, et à moi, le 21 novembre dernier; récit qui a paru dans votre numéro du 8 mars, et dans laquelle la bonne foi de l'auteur de la correspondance a été surprise par des renseignements aussi malveillants qu'inexactes.

Vous savez que je n'ai rien de plus précieux au monde que l'amitié de mon Roi, et que m'accuser de l'avoir perdu, ne fut-ce qu'un instant, c'est me faire le plus sanglant, et j'ai le droit de le dire, le plus invraisemblable des outrages.

Vous ne serez donc pas surpris de la vivacité avec laquelle je profite de l'occasion qui m'est offerte enfin, de suspendre et de flétrir publiquement, comme elles le méritent, les calomnies anonymes et insaisissables dont mes amis et moi étions enveloppés depuis quelque temps.

bles dont mes amis et moi étions enveloppés depuis quelque temps.

Recevez..... etc.
E. de CAZENOVE DE PRADINES,
député du Lot-et-Garonne.

Nous ne croyons pas devoir ajouter un seul mot à la reproduction de ces deux lettres.

On lit dans le Monde:

On commence à s'occuper de l'interpellation de MM. Gambetta et Challemel-Lacour. La fin prochaine de la discussion des impôts va en effet lui faire place à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. A ce propos, quelques journaux royalistes, trompés par des informations erronées, annoncent que la droite a l'intention de prendre une part directe et active à la discussion, et pour ainsi dire de faire siéner une interpellation née sur les bancs de l'extrême gauche.

C'est une erreur complète. L'interpellation de MM. Gambetta et Challemel-Lacour s'adresse au ministère. Le ministère n'aura aucune peine d'y répondre. Et la droite, qui est un parti de gouvernement, donnera au ministère, où elle est représentée, l'appui sur lequel il a droit de compter.

Si, au cours de la discussion, le ministère est amené à s'expliquer sur le caractère du septennat, et l'on sait qu'en effet la gauche fera tous ses efforts pour l'attirer sur ce terrain, la réponse lui sera facile, et elle est connue d'avance parce qu'il a déjà eu l'occasion de la faire plusieurs fois. Le ministère dira que le septennat a été très clairement défini et suffisamment caractérisé par ceux qui l'ont proposé et voté; que rien n'est changé, ni dans la pensée, ni dans les intentions des auteurs du septennat; que les déclarations contenues dans le Message du maréchal de Mac-Mahon, aussi bien que celles que M. de Broglie a faites à la tribune et que la majorité a ratifiées, subsistent dans leur esprit et dans leur intégrité; partant, qu'il n'y a pas lieu de rien ajouter à des déclarations toujours vivantes et toujours sincères.

En cet état, la droite a une conduite toute tracée; elle donnera au gouvernement l'appui auquel, comme nous le disons, il a droit, puisqu'il reste sur le terrain où la majorité actuelle s'est formée et où seulement elle peut rester unie; sur le terrain du 24 mai et du 19 novembre.

Elle l'aidera ainsi à repousser les attaques de l'extrême-gauche, besogne facile, et à déjouer certaines visées politiques irréfutables et imprudentes dont le péril est manifeste et dont l'avantage est plus que douteux. Nous voulons parler de la chimérique alliance avec le Centre-Gauche.

Ainsi l'interpellation se présente à nos yeux comme un événement de mince importance; l'union patriotique de la Majorité et du Gouvernement permet de l'attendre de pied ferme. Ce sera une de ces ondes pour lesquelles il est à peine besoin d'ouvrir son parapluie.

M. Estancelin, président du comice agricole de l'arrondissement de Dieppe, a reçu de M. le comte de Paris une lettre par laquelle le prince demande, au moment où il va habiter cet arrondissement, à faire partie du comice agricole.

M. Estancelin prie le *Nouveliste de Rouen* de publier cette lettre, ainsi que la réponse qu'il y a faite.

Ces divers documents seront communiqués à l'assemblée générale du comice agricole, qui aura lieu samedi prochain à Dieppe.

Voici la lettre de M. le comte de Paris:

Paris, 10 février 1874.

Mon cher monsieur Estancelin,
J'apprends avec regret que votre santé vous fait désirer de quitter la présidence du comice agricole de l'arrondissement de Dieppe et que vos fonctions doivent cesser le mois prochain.

Mais, comme vous les exercez encore, je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous pour me faire inscrire au nombre des membres de cette association.

Au moment où je vais habiter l'arrondissement de Dieppe, je désire m'associer plus complètement encore aux efforts des propriétaires et des cultivateurs de votre pays en encourageant le progrès de l'agriculture, et je vous prie d'offrir au comice une somme de 500 fr. destinée à former deux prix qui seront accordés lors de votre concours annuel.

Je sais que votre société, non contente de primer les machines ou les animaux remarquables envoyés à vos expositions, offre chaque année des récompenses aux professeurs, aux instituteurs et aux élèves, qui méritent aux travaux de leurs classes l'étude si utile des règles de l'agriculture. C'est une heureuse pensée, et je désire qu'un des deux prix soit décernés aux maîtres ou aux élèves que le comice en jugera dignes.

Recevez, je vous prie, l'assurance des sentiments de votre bien affectionné,

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, comte de PARIS.

Nice, 20 février 1874.

M. Estancelin, président du comice, a adressé au prince la lettre suivante:

Monsieur,
Je viens de recevoir la lettre par laquelle Votre Altesse m'annonce, non seulement qu'elle désire se faire inscrire parmi les membres du comice agricole de l'arrondissement de Dieppe, mais qu'elle veut s'associer plus complètement à nos efforts pour encourager le progrès de l'agriculture, en nous accordant une subvention destinée à augmenter le nombre des prix que nous offrons chaque année. Je vous remercie, au nom du comice, de la communication que vous me faites, et suis heureux de penser que le premier acte qui signale votre arrivée dans un pays où vous êtes aimé est un encouragement aux agriculteurs normands. Par leur intelligence, leur vie honnête et laborieuse, ils sont dignes de l'intérêt de Votre Altesse.

Vous n'avez pas oublié les maîtres et les élèves qui, chaque année, viennent nous apporter, dans nos concours, le fruit de leurs études. Le prix que vous leur destinez excitera leur zèle et récompensera leurs efforts.

Je suis près de Votre Altesse leur fidèle interprète en vous priant d'agréer leurs remerciements.

Veuillez, monseigneur, accepter le respectueux hommage de mon entier dévouement.

Le président du comice de Dieppe, ESTANCELIN.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.

Paris, 7 mars.
La question des nouveaux impôts menace d'avoir des conséquences tout à la fois finan-

cières et politiques. Vous n'aurez pas oublié que M. Pouyer-Quertier, au sujet des sucres, a déjà manqué d'amener une crise ministérielle.

Aujourd'hui le même danger se présente, à propos de l'impôt sur la petite vitesse. Il est repoussé dans toutes les fractions de la chambre, sans distinction de parti; mais vous avez vu que M. Magne tient absolument à faire voter cet impôt. La lutte s'engage donc encore, dans la séance de ce jour, entre M. Pouyer-Quertier et le ministre des finances. M. Magne songerait, dit-on, si l'impôt n'était pas adopté, à donner sa démission.

Ses amis lui font observer qu'il n'y a rien de personnel, ni de politique dans cette question. Mais M. Magne se montrerait assez dégoûté de la situation et semble chercher des occasions de se retirer.

Quel aimable homme que ce M. de Bismarck! Il a daigné aussi, comme MM. de Broglie et Rouher, exposer sa politique à un reporter, c'est un journaliste hongrois, et le *Journal des Débats* reproduit, d'après la *Presse de Vienne*, le récit de cette conversation du chancelier allemand. Voici ce qu'il dit des Français : « Ce sont des ennemis à jamais irréconciliables et sauvages, » oui, sauvages, car chez eux, les cuisiniers, les tailleurs et les perruquiers exceptés, on découvre l'indien peau-rouge.

Dans un autre moment, M. de Bismarck a dit : « Le seul homme qui puisse actuellement troubler la paix de l'Europe, c'est le Pape... Nous ne savons pas encore, en fin de compte, ce qu'est le Pape... »

M. de Bismarck saura peut-être bientôt ce qu'est le Pape.

Le *Mémorial diplomatique* donne les renseignements suivants sur le diplomate prussien désigné pour remplacer le comte d'Arnim à Paris.

C'est le prince Clovis de Hohenlohe-Schillingfurst, ancien président du conseil des ministres de Bavière, et président du Reichstag allemand. Le prince de Hohenlohe jouit de la confiance toute particulière du prince de Bismarck, dont il partage absolument les opinions sur toutes les questions importantes de la politique générale.

Le prince Clovis de Hohenlohe, catholique lui-même, est le frère aîné du cardinal prince Gustave de Hohenlohe qui, depuis le concile de 1870, vit éloigné de Rome. Un autre frère cadet du prince de Hohenlohe, le duc de Ratibor, s'est signalé par l'initiative qu'il a prise d'une adresse à l'empereur Guillaume, pour protester contre l'attitude de l'épiscopat prussien qui a refusé de se soumettre aux lois ecclésiastiques de l'Etat.

Nous ajouterons que trois des sœurs du prince de Hohenlohe appartiennent à l'église luthérienne.

Il y aura demain, à l'Académie française, une réunion dans laquelle M. Gaizot doit protester contre les attaques dont il est l'objet, depuis l'ajournement de la réception de M. Emile Ollivier et donner des explications sur les faveurs qui lui ont été accordées par Napoléon III.

P. S. Le gouvernement voudrait, assurément, que les deux tiers des membres de la future chambre haute fussent choisis par les conseils généraux et l'autre tiers laissé à la nomination du gouvernement.

Plusieurs brigades de gendarmerie viennent d'être dirigées sur notre frontière de Suisse, par suite des mouvements des communards de ce pays. DE SAINT-CHÉRON.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 11 MARS 1874.

Le Choix de Suzanne

DEUXIÈME PARTIE

III. — (Suite)

Albert s'était levé; elle lui prit la main qu'elle retint un instant captive : « Mon ami, lui dit-elle, je vous en prie, revenez demain, nous avons de graves décisions à prendre ensemble. » Il la salua et sortit.

Il espérait il courut retrouver sa mère et lui conta l'entrevue qu'il avait eue avec l'actrice, le succès qui vraiment dépassait son attente. Mme Lorin l'écoutait sans trahir la moindre impression; lorsqu'il eut fini son récit, elle prit à deux mains la tête de son fils, l'embrassa avec une tendresse plus vive qu'ordinaire :

« Allons, lui dit-elle, j'ai foi en ton bonheur, mon enfant. » Elle ajouta en elle-même :

« Mes prévisions ne m'ont pas trompée; cette petite sera riche; sa mère a un peu de cœur, elle veut racheter par la fortune les sois et la sollicitude qu'elle n'a pas données à l'enfant, rien ne manquera à l'avenir de mon fils; ce mariage, dont on parlera longtemps, va le poser autant que pourrait le faire le plus grand procès, mais il vaut mieux le présenter

à tous comme un mariage d'amour, et, pour cela, il faut qu'Albert se le persuade à lui-même.

IV

En vain la Fanelli voulut chasser les fantômes, elle n'y parvint pas, rien ne fut capable de la distraire de son idée fixe: revoir sa fille! Elle s'y attachait avec une force invincible: mille projets insensés se présentèrent à son esprit; elle les accueillait tous, leur souriait et les repoussait avec rage lorsqu'elle s'était bien convaincue qu'ils étaient impossibles à réaliser. Que faire? mon Dieu, que faire? murmurait-elle. Avec une impatience fébrile elle attendit le jeune avocat, pour prendre avec lui une détermination.

La seule chose raisonnable qui se fut offerte à sa pensée, c'était d'écrire à Suzanne: elle avait sondé toutes les difficultés; la revoir, pour le moment, était impossible, mais lui écrire? Apprendre à l'enfant qu'elle vivait, qu'elle l'aimait, qu'elle désirait par dessus tout son bonheur, que rien ne lui coûterait pour l'assurer...

En attendant l'heure où Albert devait arriver, elle commença vingt lettres plus passionnées les unes que les autres; aucune ne la satisfaisait. Il ne lui semblait pas difficile d'écrire à son enfant; sa plume courait sur le papier, traçant de brûlantes expressions d'amour; mais lorsqu'elle relisait, elle trouvait sa pensée impuissante à exprimer ce qu'elle

ressentait; puis elle n'eût pas voulu s'accuser, et il fallait se justifier!

La vingtième épreuve était terminée quand Albert arriva.

« Enfin! enfin! dit-elle en s'élançant vivement vers lui. Que faire? » ajouta-t-elle en lui prenant la main et en le regardant d'un air suppliant.

Le jeune homme ne le savait pas. Elle lui raconta toutes les idées folles qui avaient envahi et fait délirer son pauvre cerveau, toutes les impossibilités où sa volonté était venue se briser, son désespoir et son inspiration d'écrire à sa fille.

« Sans doute, dit-il lentement après l'avoir laissé parler avec sa vivacité ordinaire, il faut lui écrire, mais qui recevra la lettre, madame? »

Elle tressaillit.

« Qui? murmura-t-elle; il faut la remettre à elle-même? »

— Qui la lui portera? — Vous, oh! vous! n'est-ce pas? supplia-t-elle, vous seul qui n'êtes pas inconnu dans le pays, qui pouvez l'approcher sans qu'on vous le défende, qui pourrez lui dire que vous l'aimez!

— Ecrivez vite, madame, s'écria-t-il avec une joie qu'il ne songea pas à contenir; je partirai demain.

— Tenez, dit-elle en lui présentant d'une main tremblante le papier où elle avait mis tout son cœur, lisez...

« Oh! oui, partez, ajoutez-elle lorsqu'il eut fini de lire, partez pour revenir bien vite; mon Dieu! que j'ai hâte de savoir

ce qu'elle vous dira.

— En attendant, reprit-il en tirant d'un portefeuille une petite image qu'il lui donna, vous prendrez patience avec son portrait que je vous prête.

C'était une photographie, épreuve assez mauvaise faite à Orléans qu'il avait volée à l'album de Renée.

« Vous l'avez et vous ne ne la jetez pas! s'écria Julia avec reproche en la dévorant des yeux; pauvre enfant! ajouta-t-elle vivement, qu'elle est jolie en effet! mais qu'elle est simple! quel costume disgracieux! Oh! qu'elle sera belle, que nous la ferons belle, Monsieur Albert! »

Joyeux d'un dénouement qu'il n'avait pas prévu si prompt, le jeune homme agitait triomphalement la lettre en racontant à sa mère la décision qu'il venait de prendre avec la Fanelli.

M^{me} Lorin fronçait le sourcil; elle n'approuvait pas complètement le plan qui lui était soumis. Les côtés romanesques des choses ne plaisaient jamais à son esprit positif; son bon sens pratique les repoussait toujours.

« Ce serait à moi, dit-elle, d'aller trouver M. Germond et de m'expliquer simplement avec lui. »

Mais le jeune homme voulait voir Suzanne; il se récria : « Mère, elle ne sait pas que je l'aime; ne faut-il pas nous assurer son concours? Si son père ne voulait pas l'entendre, il pourrait céder peut-être aux larmes, aux supplications de sa fille. »

M^{me} Lorin n'était pas convaincue; elle se taisait.

« Qui ne risque rien n'a rien! reprit Albert.

— Oui, mais qui compromet le succès par une coupable précipitation a tort, » répondit-elle.

Elle céda cependant. Albert partit le lendemain.

Il lui fallait peu d'heures pour arriver, le plus long était presque d'aller d'Orléans à Luçay. Il loua un petit cabriolet, qu'il laissa à quelque distance, et traversa le bois à pied, afin de ne pas attirer sur leurs portes les paysans curieux d'une entrée insolite. En route il avait réfléchi, il n'avait qu'un endroit où se rendre, le presbytère; il mettrait en partie le bon curé dans sa confiance; sans lui, il ne pouvait espérer voir Suzanne, lui parler, à moins d'un hasard providentiel dont il doutait.

Ce hasard, il le rencontra cependant: comme il suivait la petite haie bordée d'aubépines, de troènes et de violettes qui conduisait au presbytère, il aperçut Suzanne qui entrain par un autre côté. La jeune fille fut surprise et rougit, mais simplement :

« Bonjour, monsieur Albert, dit-elle; comment! vous voilà déjà dans notre pays? il n'y a encore que les amandiers en fleurs et le château est désert. »

Le jeune homme paraissait plus embarrassé que la naïve enfant : « Je le sais, mademoiselle, dit-il, mais... je vous apporte une lettre.